



LIVRE BLANC DES CLI TRANSFRONTALIÈRES

LE POST-ACCIDENT ET TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS

Conférence des CLI, Session Post-Accident - Mercredi 09 décembre

CONTEXTE DU LIVRE BLANC

2013 -> Le GT des CLI transfrontalières de l'ANCCLI

- CLI de la Manche, Gravelines, Chooz, Fessenheim, Cattenom, Bugey

Des changements réglementaires intervenus ces dernières années

- 2018 -> PPI de 10 à 20 Km
- 2019 -> représentants étrangers dans les CLI

Une actualité transfrontalière dans la gestion des crises nucléaires

2020 -> Une initiative des CLI transfrontalières et de l'ANCCLI sur la gestion post-accidentelle nucléaire et ses enjeux transfrontaliers

MÉTHODOLOGIE DU LIVRE BLANC

Février

L'outil de dialogue

« PEP- post-accidentel » - un dialogue sur des scénarios concrets

Mai - juin

3 ateliers de travail en visioconférence

14 participants, un représentant de l'IRSN

Questionnaire aux membres du groupe des CLI transfrontalières

Identification des enjeux prioritaires
Des scénarios construits à partir des priorités du groupe

Avril

Restitution et validation des résultats

Principales conclusions et recommandations issues des ateliers de travail

Octobre

LA STRUCTURE DU LIVRE BLANC

13 recommandations structurées en 3 grands chapitres

I - Cap sur la préparation territoriale

II - Une gouvernance post-accidentelle
au service des territoires

III - La pluralité, ressource post-
accidentelle

TRANSFRONTALIER : COMMUNIQUER DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

- Nécessité d'une information transparente, vraie et crédible pour les habitants du territoire face à l'incertitude quotidienne
- Pouvoirs publics, source d'information essentielle (parmi d'autres)
 - Lisibilité et honnêteté de l'information délivrée par les autorités
 - Pas d'infaillibilité, reconnaître ses erreurs et l'absence de certitude
 - Un besoin de capacité d'écoute et de dialogue
- La complexité de cette communication s'accroît dans un contexte transfrontalier (disparité des dispositifs nationaux)

I - CAP SUR LA PRÉPARATION TERRITORIALE

- La préparation à la gestion des conséquences d'un accident nucléaire se joue d'abord au niveau des territoires
- Spécificités des gestions territoriales pendant et après l'accident
 1. **Évaluer les implications concrètes d'un accident, effectuer un recensement des ressources disponibles dans chaque territoire**
 2. **Préparer la gestion territoriale des accidents nucléaires, facteur de résilience des territoires sur le long terme**

I - CAP SUR LA PRÉPARATION TERRITORIALE

- Des enjeux non radiologiques à mettre au cœur de la préparation
 - 3. Anticiper l'ensemble des enjeux de vie dans les dispositifs de préparation à la gestion des conséquences d'un accident nucléaire**
 - 4. Considérer les enjeux économiques comme déterminant fort de la gestion**

II - UNE GOUVERNANCE POST-ACCIDENTELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

- Accompagner l'initiative territoriale dans le post-accident
 5. Définir un cadre de délégation et de responsabilité pour faciliter l'initiative locale
 6. Intégrer l'initiative locale dans la gestion post-accidentelle
 7. Prévoir les ressources pour accompagner l'initiative territoriale

II - UNE GOUVERNANCE POST-ACCIDENTELLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

- Le Transfrontalier : des enjeux spécifiques
 - 8. Identifier les ressources transfrontalières en cas d'accident
 - 9. Une coopération internationale pour faciliter le dialogue et la coopération transfrontalière
 - 10. Identifier et créer les lieux et les instances où engager la préparation transfrontalière
 - 11. Fédérer l'action des acteurs territoriaux transfrontaliers pour un cadre commun de la gestion des conséquences d'un accident nucléaire, pas seulement sur les aspects radiologiques

III - LA PLURALITÉ, RESSOURCE POST-ACCIDENTELLE

- 12. Les CLI, acteurs de la préparation territoriale, avec l'appui du GPPA de l'ANCCLI**
- 13. Un exemple d'initiative territoriale : promouvoir la mesure citoyenne comme facteur de confiance**

3 PISTES POUR ALLER PLUS LOIN

1. Partage entre CLI sur l'engagement de la préparation territoriale
2. Dialogue national sur les propositions du LB (CODIRPA)
3. Engagement au niveau européen et inter-régional
 - Avec la Commission Européenne et NTW (Table ronde Aarhus Convention & Nucléaire sur le post-accidentel)
 - Institutions transfrontalières et inter-régionales (Euro-régions, Euro-métropoles)
 - Comité Européen des régions, financement Interreg
 - Traduction en anglais en perspective